



(1) COMPTE-RENDU DE REUNION TELEPHONIQUE
DE LA COMMISSION RESTREINTE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS
DU MARDI 23 OCTOBRE 2018

En communication

Patrick AUBIN
Pascal BAUDE
Christine BELLEVILLE
Pascal BOUCHET
Marc CHATAIN
Serge DAGADA
JL. DUGRAVOT
Muriel EYL
Jean-Claude HEBRAS
Gisèle LE TUHAUT
Marianne MAZEL
Annie MOREAU
Charles SCOTTO
Pierre SIONNEAU

Sont excusés

Les autres membres

Secrétaire de séance

Sandrine PETIT
Jean-Claude HEBRAS

Ouverture de séance

10 h 00

Fin de séance

11 h 00

Les membres de la commission réunis ce mardi 23 octobre ont examiné les anomalies du week-end pour les championnats nationaux d'une part, puis le 3^e tour de la Coupe de France nationale féminine.

Les anomalies concernent principalement comme chaque semaine, les absences de secrétaire. Il est également observé le non-respect du délai de mise à jour de la base de données pour établir la FDME qui entraîne des anomalies qui ne devraient apparaître.

Pour éviter des anomalies qui n'ont pas lieu d'être, il faut **IMPERATIVEMENT** télécharger la base de données le vendredi midi voire le samedi matin afin d'avoir une mise à jour la plus juste possible.

La Commission regrette une fois de plus que malgré les explications et des rappels, certains clubs ne respectent toujours pas leurs obligations.

Même si une certaine tolérance dans les horaires de remontée des résultats est de mise, il y a encore des retards dans la transmission des feuilles de match.

Au vu des événements tragiques qui se sont déroulés dans le département de l'Aude, la COC a décidé pour aider les clubs touchés par les inondations, de ne pas facturer l'engagement en Coupe de France régionale et départementale. Les équipes concernées seront également indemnisées pour leur déplacement sur la base des kilomètres aller à partir du premier km effectué sur l'intégralité de la compétition (1,70€ du km aller). Nous réitérons tout notre soutien aux familles.

RAPPEL : pour le bon fonctionnement des compétitions et afin d'éviter à la COC de rappeler chaque semaine les obligations, elle invite les clubs à lire **ou** à relire les circulaires adressées le 05 juillet pour le secteur amateur et le 13 juillet pour la LFH, disponibles sur le site de la FFHandball à l'aide du lien suivant : <http://www.ff-handball.org/ffhb/documentations/proces-verbaux-commissions.html>

Fait à Gentilly, le 24 octobre 2018

Le Président,
Pascal BAUDE



ANOMALIES RELEVÉES

TYPE D'ANOMALIE	WE 20/21 OCTOBRE 2018
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Non-respect des délais de transmission	/
<u>CONCLUSION DE MATCH</u> Non parvenue dans les délais	/
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Rubriques manquantes ou erronées (Manquement à l'obligation de Vérification de FDME)	<ul style="list-style-type: none"> - US ALFORTVILLE HANDBALL CDF NAT. F. (3° tour) - LES OLLONNES VENDEE HANDBALL N3M/P2 - STADE DE VANVES HANDBALL N3M/P3 - ACADEMIE RENNES/CESSON/CHANTEPIE HB -18M/P5 - AS POISSY HB (METROPOLE 78) -18M/P8 - ENTENTE SAINT-MAUR/MAISONS ALFORT 94 -18M/P9 - ENTENTE DE L'OISE (Crépy en Valois) -18M/P9 - ALLIANCE ARTOIS (Billy Montigny) -18M/P6 - ST GRATIEN/SANNOIS HBC (ELITE 95) -18M/P9 - PLAISIR HBC (ENT. ST QUENTIN YVELINES/VERSAILLES GRAND PARC) -18M/P9 - CERNAY/WATTWILLER HANDBALL -18M/P11 - ENTENTE PERIGOR SUD-OUEST HB (Bergerac) -18F/P3 - CS ANNECY LE VIEUX HB -18F/P17 - ENTENTE AULNAY/BLANC MESNIL -18F/P8 - HAVRE ATHLETIC CLUB HB -18F/P7 - EURE HANDBALL FEMININ (Val de Reuil Louviers) -18F/P7 - CSA KREMLIN BICETRE -18F/P10
* <u>PENALITE SPORTIVE</u>	/
* <u>FORFAIT</u>	/

*Sous réserve des procédures en cours

(1) Chaque semaine est programmée une conférence téléphonique entre les membres des sous-commissions des Championnats et/ou des Coupes de France pour statuer sur les anomalies du week-end.